

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 28

Artikel: Vois du passé
Autor: Chavannes, Félix
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas plus malin que ça ! — Dans une gare :

- Vous retournez à Genève, monsieur ?
 - Oui, monsieur.
 - Quel beau temps !
 - Superbe !
 - On va bientôt partir pour la montagne.
 - Ah ! vous allez ?...
 - Oui, l'été à la montagne et l'hiver dans le midi, comme tous les gens qui se respectent, puis...
 - Vous êtes bien heureux !
 - Et vous, vous ne voyagez donc pas ?
 - Jamais !
 - Comment faites-vous alors pour changer d'air ?
- L'interlocuteur, impatienté :
- Je prends un autre morceau de musique.

Tout change. — Dans le cabinet d'un président de tribunal, deux époux sont cités en conciliation.

- Voyons, madame, dit le président, lorsque votre mari vous a épousée, il vous aimait ?
- Oh ! oui, monsieur, et je vous assure que son cœur battait fort.
- Et maintenant ?
- Maintenant... c'est sa canne.

A BORD DU « WINKELRIED » EN 1828¹

(Fin.)

MES lecteurs savent sans doute que le gouvernement du canton de Vaud a accueilli avec faveur l'invention des paragrêles. Sur toute la rive nord du Léman se dressent les perches blanches de ces engins ; mais nulle part ailleurs qu'aux environs de Lausanne je n'en vis une multitude aussi grande dans les vignes et les jardins. Je dois à la vérité de dire que cette singulière forêt gâte fort l'harmonie du paysage. Les conversations allèrent là-dessus leur train. Aux yeux des Anglais, ces paragrêles étaient une absurdité aussi bien qu'un manque de goût. Mais le maigre procureur de Morges en prit chaudement la défense.

— Je ne suis pas l'ami des nouveautés, dit-il, et je déteste plus que personne toutes ces inventions de notre époque au moyen desquelles on prétend rendre possible l'impossible ; le haut Conseil d'Etat sait que je l'ai toujours soutenu contre leur introduction et, Dieu merci ! nos fabriques ne connaissent pas encore les machines à vapeur, de même que nos lacs et nos rivières sont encore dépourvus, ou peu s'en faut, de bateaux à vapeur et de ponts suspendus. Mais, parmi ces appareils redoutables, les paragrêles font une glorieuse exception. Ceux-là menacent constamment notre vie et nos biens, ceux-ci au contraire nous préservent du malheur et font que nous ne tremblons plus, nous autres propriétaires, quand un nuage passe au-dessus de nos vignes.

— Mais, fit un passager, qui vous assure de l'infailibilité de ces piques ? Que les vigneronns en fassent l'essai, passe encore ; mais est-il juste que le gouvernement les contraigne à les planter avant que l'expérience ait démontré leur utilité !

— Oui, oui, répliqua le procureur, je sais qu'il est d'usage aujourd'hui de méconnaître le bien : c'est là le fruit du progrès ; chacun prétend être plus savant qu'autrui et la paternelle sollicitude du gouvernement ne recueille que l'ingratitude la plus noire.

— Le temps dira qui a raison, rétorqua l'autre en prenant congé de l'avocat des paragrêles.

Les paragrêles dont il est question ici étaient des perches de 35 à 50 pieds de hauteur, munies d'une pointe en laiton et d'un fil de même composition qui courait le long de la perche et se perdait dans le sol. On les plantait à environ 150 mètres l'une de

l'autre ; parfois aussi, on les fixait à la cime des arbres. Ce fut le naturaliste Daniel-Alexandre Chavannes qui le premier les fit connaître chez nous, dans un mémoire qu'il présenta, le 1^{er} septembre 1824, à la Société des sciences naturelles du canton de Vaud. Il cita d'abondantes preuves de leur efficacité en France et en Italie. Enflammées par son enthousiasme, les Sociétés des vignes de Lausanne, de Vevey, de La Côte s'occupèrent des moyens à prendre pour armer le territoire de ces tiges protectrices. Elles obtinrent l'appui du Conseil d'Etat et du Grand Conseil ; bref, à partir de 1825, on vit le vignoble se hérissier de cette plantation qui choquait si fort les yeux des passagers du *Winkelried*. Hélas ! la grêle se moqua si bien des paragrêles que, au bout de peu d'années, les vigneronns désabusés les arrachèrent partout. A Morges, nous dit M. F.-A. Forel, ils servirent dès lors, dans plus d'une maison de campagne, à suspendre les épis de maïs.

... Voici la riante ville de Vevey et son église de Saint-Martin, si majestueusement perchée sur la hauteur. A l'ouest de ce tableau dont les regards ne se lassent pas, un beau pont de marbre franchit de ses deux arches le cours de la bouillonnante Veveyse. Le *Winkelried* stoppe à une brève distance de là, en face de la place du Marché, à laquelle aboutit une belle allée ombragée, appelée Derrière-l'Aile et qu'entourent des maisons d'un aspect propre et confortable. Tout au bout de cette place, qui frappe par son étendue, se dresse un édifice ayant un péristyle à colonnes et un clocheton ; c'est la halle aux blés ou la « Grenette », comme on l'appelle ici. De jeunes arbres ont été plantés à côté de cette construction ; il y en a d'autres — des marronniers à fleurs roses — le long de la rive, avec des bancs pour les promeneurs. Tout ici respire le calme, la sérénité et le bien-être ; aussi n'est-il pas étonnant que les étrangers, et tout particulièrement les Anglais, aient pris l'habitude de venir passer l'été, et parfois toute l'année, dans cette ville où dans les villas qui ornent la contrée entre Vevey et Montreux.

De nombreux curieux attendaient l'arrivée de notre bateau à vapeur. Ils étaient alignés en partie à l'extrémité du môle d'un port en construction. Parmi eux se trouvaient quelques dames élégantes, qui, agitant leurs mouchoirs dans la direction du *Winkelried*, coururent à la rencontre de toute une société qui en descendait. C'est ici aussi que débarqua monsieur le procureur. Vous ne sauriez vous imaginer l'air heureux qu'il eut, aussitôt qu'il se sentit de nouveau sur la terre ferme ! Diminué de quelques unités, le nombre des passagers s'accrut d'autre part de deux voyageurs en qui je reconnus avec une joyeuse surprise l'Anglais P. et le major suédois F., dont j'avais fait la connaissance lors d'un précédent séjour à Vevey. Nous allâmes déjeuner tous trois dans la cabine, tandis que, le bateau s'étant remis en marche, la rive déroulait les sites qui la rendent si pittoresque. Clarens se présenta à nos yeux avec son château du Châtelard, puis vint Montreux, que, depuis quelques années, on compare à Nice et à Hyères, et non sans raison, car innombrables sont les poitrinaires qui ont trouvé ici la guérison, ou du moins un allègement de leurs maux.

Notre auteur énumère avec un brin de pédantisme les noms de toutes les bourgades et de toutes les montagnes devant lesquelles vogue le *Winkelried*. En face de Meillerie, la beauté du paysage lui arrache des cris d'admiration, au grand étonnement du Hollandais :

Tandis que je ne trouvais pas de mots pour exprimer mon ravissement, le fils des Pays-Bas, tout en convenant que la rive ne manquait pas d'attrait, déclara qu'elle serait plus belle encore sans les hautes montagnes qui s'avancèrent bêtement au premier plan.

— C'est pourtant joli ! fit le Français.

— Joli ! allons donc ! reprit le Hollandais, le canal d'Amsterdam à Utrecht m'offre mieux que cela : je n'ai qu'à monter sur le toit du Trek-

schuit pour voir s'étaler à perte de vue une contrée qui vaut bien celle-ci. On ne parle que de la Suisse, des merveilles naturelles de la Suisse ; mais, dans votre ville, les arbres empêchent de voir la forêt !

Il continua sur ce ton assez longtemps, mais nous ne l'écoutions plus. A Evian, le *Winkelried* s'arrêta pour déposer quelques passagers qui s'en allaient prendre les eaux d'Amphion. Connaissez-vous Evian ? La route du Simplon traverse la petite ville en ligne droite. L'église se trouvait sur son tracé. Au lieu de détourner la route, Napoléon éventra l'édifice et la fit passer entre ses murs, dans le sens de la longueur. Cheminant par là, il y a cinq ans, je vis ces ruines à gauche et à droite de la chaussée.

Cependant le ciel s'était rembruni peu à peu. Comme nous étions à la hauteur de Thonon, la pluie se mit à tomber. Toute la société se réfugia autour des petites tables de la cabine, à la lueur d'un grand nombre de chandeliers. Pour tuer le temps, nous disputâmes, mes deux amis et moi, des mérites respectifs des lacs de la Suisse, des lacs d'Ecosse et du Canada. J'affirmai que le Léman pouvait soutenir la comparaison avec les plus célèbres nappes d'eau douce du monde...

Il était près de neuf heures du soir quand nous atteignîmes Genève. Le port étant déjà fermé, on nous débarqua aux Eaux-Vives, d'où nous gagnâmes la ville à pied. Le Hollandais était à mes côtés. Je l'entendis demander au Français, qui avait une dame à chaque bras : « A propos, croyez-vous réellement, comme on le disait ce matin sur le bateau, que les vigneronns de ce pays-ci demeurent si loin que ça de leurs vignes ? » Il ne brillait pas précisément par la vivacité de l'esprit, le brave homme.

Contre l'alcoolisme. — On demandait à un pocharde converti :

— Enfin, qu'est-ce qui t'a corrigé ?

— Ah ! tu vas le comprendre tout de suite, toi qui es marié... Figure-toi que, quand j'étais ivre, je voyais ma belle-mère en double.

Officiel ! — On lit dans la *Feuille des avis officiels* :

« Le boursier de la commune de ..., percevra à l'auberge du ..., le ..., de 1 à 4 heures, la meissellerie et la tauperie. Les retardataires seront pris en remboursement.

VOIX DU PASSÉ

Le pauvre Pierre.

Laissez passer le pauvre Pierre,
Enfants, à côté de vos jeux.
Son front s'incline vers la terre :
Peut-être vous deviendrez vieux.
Il vous aime, et vous laissez lire
Sur sa bouche, avec un sourire,
Ces mots du cœur : Soyez heureux !

Laissez passer le pauvre Pierre
Enfants, à côté de vos jeux.

Laissez passer le pauvre Pierre,
Devant vos rangs, jeunes soldats.
Malin sourire et tête altière
A l'ancien n'en imposent pas.
Lorsqu'on vous portait en nourrice,
Il se retirait du service,
Débris de glorieux combats !

Laissez passer le pauvre Pierre
Devant vos rangs, jeunes soldats.

Laissez parler le pauvre Pierre :
Il peut encore avoir raison.
Un bon conseil, en mainte affaire,
A sauvé toute la maison.
On nous dit : C'est au plus bel âge
Que du savoir est l'avantage,
Et Mentor n'est plus de saison ! —

Laissez parler le pauvre Pierre :
Il peut encore avoir raison.

¹ Voir les n^{os} des 14 et 28 juin.

Laissez chanter le pauvre Pierre,
Vieux soutien de la liberté.
Il aime unir aux chants de guerre
Les accents de la pitié.
Quand, le soir, au seuil de vos granges,
Ou sur les coteaux, aux vendanges,
Il vient réveiller la gaieté...

Laissez chanter le pauvre Pierre,
Vieux soutien de la liberté.

Laissez prier le pauvre Pierre
Dans le livre de ses aïeux.
Jadis, il apprit de son père
A lire aux feuillettes précieuses.
Aujourd'hui que chacun réclame
Le droit d'élever, pour son âme,
L'autel le plus voisin des cieux...

Laissez prier le pauvre Pierre
Dans le livre de ses aïeux.

Laissez dormir le pauvre Pierre :
Un somme lui vaut le docteur.
A tout ce qui souffre sur terre
Dieu donna ce consolateur.
Mais Celui qui créa le baume
Voulut en mettre, sous le chaume,
Plus qu'aux lambris de la grandeur !
Laissez dormir le pauvre Pierre :
Un somme lui vaut le docteur.

1860.

FÉLIX CHAVANNES.

*

Félix Chavannes (1892-1863), un des fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande, est, comme poète, un talent facile et varié, a dit un critique. Ses « Etrennes vaudoises » (1858) contiennent des vers inspirés par l'amour de la patrie et les glorieux souvenirs de notre histoire, ainsi *La Reine Berthe*, les *Vieux Suisses*, la *Vaudoise*, *Aux bords du Rhin*.

Ce dernier morceau, bien connu, a été composé à Rheinfelden, en 1849, lors de la campagne du Rhin. M. Félix Chavannes était aumônier d'un bataillon vaudois.

Aux bords du Rhin fut chanté, pour la première fois à la frontière, par un sous-lieutenant lausannois, Louis Gruffel, doué d'une superbe voix de ténor. A partir de ce moment, ce chant patriotique fit le tour du bataillon et devint, comme on sait, très populaire.

ET DE DEUX !

L'INITIATIVE, en matière constitutionnelle, est comme le galon : lorsqu'on en prend, on n'en saurait trop prendre. Le succès de l'initiative contre l'absinthe a mis en appétit les grands sauveurs de l'humanité perdue, témoin la lettre suivante que nous adresse un de nos abonnés de La Côte.

Citoyens, garde à vous, fixe ! Prenez votre plus belle plume et sus aux grands pourvoyeurs de la mort. En avant, marche !

*

A..., 8 juillet 1908.

Mon cher Conteur,

L'initiative contre l'absinthe vient d'être votée. Tant mieux ! Nous applaudissons au résultat de tant d'efforts. La fée verte a vécu. Que son « De profundis » soit un « Te Deum ! ». Mais ne nous endormons pas sur nos lauriers. Il reste beaucoup à faire pour extirper de nos mœurs tout ce qui contribue à l'appauvrissement de notre race. Il est d'autres entraînements fâcheux qui nous déciment et contre lesquels nous devons réagir.

La Suisse fut le pays de l'absinthe ; elle est encore le pays de la montagne ! L'« Alpe homicide » est toujours là et chaque jour la presse eregistre ses innombrables méfaits. L'alpinisme est une passion presque plus dangereuse que l'usage de l'absinthe. Tandis que cette dernière détruisait — à côté des autres — pas mal d'éléments peu regrettables, c'est à notre élite intellectuelle et physique que la folie de la montagne s'attaque. Par elle, que de veuves, que d'orphelins, que de forces perdues ! Par sa

faute, combien de jeunes filles pour qui aurait brûlé le flambeau de l'hyménée, se consomment vainement dans l'isolement du célibat !

Et cette folie est contagieuse. Ecoutez les récits des prouesses de nos alpinistes, quand le hasard veut bien les laisser revenir d'une de leurs équipées : « Ils se sont suspendus à des arêtes tranchantes de rochers surplombant des précipices ; ils ont grimpé dans des couloirs pareils à des cheminées d'usine ; ils se sont glissés sur des pentes de 85° avec la perspective, presque l'espoir, d'être lancés par la vitesse acquise dans des abîmes insondables. Ni les avalanches ne les effraient, ni le froid ne les retient. Le mal règne en toute saison. Tandis que quelques impotents frémissent d'horreur, les vaillants se laissent tenter, se laissent prendre ! » Le charme fatal a opéré ! Et voilà de nouveaux candidats à la mort.

Si nous ne voulons pas que l'Alpe étincelante et splendide ne soit plus qu'une immense et sombre nécropole, qu'on en interdise l'accès. Que bientôt notre constitution fédérale s'orne d'un nouvel article à teneur duquel l'usage de la montagne n'est plus admis que sur les grandes routes munies de garde-fous.

Mais qu'on se dépêche ; j'ai peur. « Un pour tous, tous pour un ! »

Un futur alpiniste (peut-être) !

Les « latinisants ». — Un commerçant de Lausanne, qui aime à faire de belles phrases et qui prétend savoir le latin, nous traduisait ainsi ce proverbe, cité dans un journal qu'il avait à la main : *Sic transit gloria mundi*. « Le transit est la plus belle gloire du monde. »

Au port. — Le pauvre T... n'était pas un mauvais garçon, mais il a fait sa vie durant le désespoir de sa famille et de ses amis. Enfant, il suivait trois ou quatre écoles. Homme, il roula sa bosse dans tout l'univers sans jamais se fixer nulle part ; huit jours ici, un mois là, faisant tous les métiers. Il se fiança quatre fois au moins et ne se maria jamais. Il est mort, il y a quelque temps et, avec son nom, sur sa tombe, on a gravé ces mots : *Enfin, fixé !*

Quelle chaleur ! — Entendu place St-François :

— Oh ! dites-moi, quelle chaleur accablante ! Hier, ne sachant plus que faire pour y échapper, je suis allé travailler dans ma cave.

— Et nous, donc, à la campagne, nous avions 30° à l'ombre.

— Et que faisiez-vous, alors ?...

— Nous nous tenions au soleil.

LES ANCIENS DICTONS DE JUILLET

Pour le mois de juillet, les dictons se rapportant à des fêtes de saints sont nombreux :

Soleil du jour de Saint-Thibault (8)

N'est si beau que quand il est chaud.

Aux champs le jour de Saint-Cyrille (9),

Joyeux le paysan s'y grille.

Le jour de Sainte-Félicité (10),

Se voit venir avec gaieté,

Car, on l'a toujours remarqué,

C'est le plus beau jour de l'été !

Mais trop souvent le plaisir ne dure pas, car :

S'il pleut le jour de Saint-Benoît (11),

Il pleut trente-sept jours plus trois.

Rosée du jour de Saint-Savin (12),

Est, dit-on, rosée de vin.

Pluie au jour de Saint-Eugène (14),

Met le moissonneur dans la gêne,

Mais si le soleil pompe l'eau,

C'est signe de huit jours de chaud.

Si l'osier fleurit

Le raisin mûrit.

Peu de fruits sur le groseiller,
Peu de blé au grenier.

Année de groseilles,
Année de bouteilles.

Quand le mois de juillet est beau,
Fais rebattre tes tonneaux.

En lune jeune, foin coupé
Est de mauvaise qualité.

Année champignonnière
Année de misère.

Au dix-sept juillet,
Fi de potions et de julep !
Mais surtout fuis la médecine
Quand tu vois le soleil agir.

Quand le bouvier chante,
Le moissonneur pleure.

D'été bien chaud vient un automne
Pendant lequel souvent il tonne.

Jamais sécheresse
N'a causé détresse.

Été brûlant
Fait lourd froment.

« Ceux qui naissent sous le signe du Zodiaque sont spirituels, intelligents, propres aux dignités, d'un tempérament chaud, dédaigneux et colériques, d'une taille haute, le cœur susceptible et propre à aimer ! »

Ça reste. — Dieu ! que tu es bête, disait une dame à sa petite fille, devant une de ses connaissances.

— Ne dites jamais cela aux enfants, s'écria cette dernière. On ne cessait de le répéter à ma pauvre belle-sœur, quand elle était petite... et ça lui est toujours resté !

« Instrument diplomatique ». — Qu'est-ce que cela ? demandait quelqu'un.

— C'est un instrument dont les grandes puissances jouent dans les concerts européens, et à l'aide duquel elles jouent...

— Quoi ?

— Les petites puissances.

A propos de la double votation de dimanche dernier :

— Quemet a-t-il voté, Jean-Louis ?

— Eh bin ! vâite que ! po la première question m'ê su de : « Min de cliu d'êfêinse ! M'ê, ie vu pouâi bâire mon absinthe quand voudri. » Adan, i'ê s'ê desâi : « Acceptez-vous l'absinthe », i'ê met on pucheint oï. Por quant à l'autra question, diable la brequa que l'âi é comprâ, et ie l'ê barrâie.

En voiture pour Mézières ! — Ah ! cette fois, c'est la dernière qui sonne. Si elles ne veulent s'exposer à d'éternels et peut-être irréparables regrets, les personnes qui n'ont pas encore vu et entendu *La Dime*, de René Morax, feront bien de profiter des *deux dernières représentations* annoncées. La première aura lieu demain, dimanche 12 courant, à 2 heures ; la seconde dimanche prochain 19 courant.

L'action, soulignée par des chœurs de Alex. Dénéreaz, est tour à tour poétique et dramatique ; elle évoque le souvenir de l'époque la plus palpitante d'intérêt, de notre histoire ; l'interprétation en est excellente, les décors sont une pure merveille.

Le rideau tombé, le théâtre de Mézières, nous a-t-on dit, fermera ses portes pour un an ou deux. C'est donc à ne pas manquer.

Aux chercheurs du passe-temps. — On nous fait observer de divers côtés qu'il manquait une donnée à l'énoncé de notre passe-temps de samedi. Le fait est exact et nous prions nos lecteurs d'excuser cette omission, bien involontaire.

Le *douzième mot* à trouver a trait à la « science des médailles ».

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.